



Compte Rendu Conseil d'établissement du 14/02/2023

Membres:

CONSEILLER DE COOPÉRATION: Dominique DEPRIESTER	
PROVISEURE NEGREL Isabelle	REPRÉSENTANTS PARENTS:
PROVISEURE-ADJOINTE THEILLER Élise	Véronique RICHY- GPE
DAF CORMIER Joachim	Mélanie RIBEIRO- GPE
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION MARINO Julia	Emmanuel BOULOY- FCPE
DIRECTEUR ELEMENTAIRE MAHIOUT Christophe	REPRESENTANTS DES ELEVES:
REPRÉSENTANTS D'ENSEIGNEMENT:	DA SILVA Milo TA
BERTRAND Pascal	CRINE Filippo 4.3
CALLAIS Jean-Michel	P.D.SOUSA Constança (AEL / CVL)
RUBIO Eva	
ELMERICH Michèle	CONSEILLERS CONSULAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION:
COUFFIGNAL Pablo	LETARTRE Julien CAP
REPRÉSENTANT ADMINISTRATIF	GOATER Laurent Union centre-droit
DUARTE Géraldine	PERSONNALITÉS LOCALES SOARES
	Joao - Député Parlementaire

Début de séance à 17h35

Mme Negrel présente Mme Louison ERB, en stage avec elle cette semaine. Le CE est d'accord pour que Mme ERB assiste au CE.

Validation de l'ordre du jour:

Adopté à l'unanimité

1. Adoption des procès-verbaux des conseils d'établissement des 17 novembre et 9 décembre 2022
2. Compte-rendu du conseil d'école du 9 février 2023
3. Compte-rendu du Conseil de Vie collégienne du 6 février 2023
4. Compte-rendu du Conseil de Vie lycéenne du 6 février 2023
5. Calendrier scolaire 2023-2024
6. Modifications du règlement financier

7. Voyages scolaires 2022-2023
8. Accès à l'enseignement supérieur portugais
9. Questions diverses

1- Adoption des procès-verbaux des conseils d'établissement des 17 novembre et 9 décembre 2022

Adoptés à l'unanimité

2- Compte-rendu du conseil d'école du 9 février 2023

CALENDRIER / Les parents et les enseignants du conseil d'école sont favorable au calendrier N°1.

Stage de réussite des vacances de février : Les parents demandent si ils seraient possible d'anticiper ces stages.

Bilan pédagogique des classes primaires : de nombreux projets sont en cours de réalisation et des venues d'auteurs toucheront l'ensemble des niveaux scolaires du cycle 1, 2 et 3.

Garderie et pause méridienne : de nouvelles installations (table de ping pong) et l'achat de jeux va permettre de proposer plusieurs activités durant ces temps. Une nouvelle organisation sera mise en place dans un premier temps pour la garderie maternelle (ateliers).

Toilettes maternelles : une solution sera envisagée pour la séparation (miroir) en maternelle.

Sport : les élèves sortent moins à l'extérieur et profitent plus des installations de la nouvelle école. Certains intervenants se déplacent au lycée.

3- Compte-rendu du Conseil de Vie collégienne du 6 février 2023

- Mise en place d'un atelier jeux de société et dessins
- Collecte de protections hygiéniques et produits d'hygiène pour l'association locale CRESCER
- Actions des Ambassadeurs.rices contre le harcèlement
- Tournoi de foot et vente de roses de l'AEL
- Organisation des jeux de ballon/balle pendant les temps récréatifs

4- Compte-rendu du Conseil de Vie lycéenne du 6 février 2023

- Mise en place d'ateliers de gestion du stress pour les classes à examens par le psychologue scolaire M. ROLO
- Collecte de protections hygiéniques et produits d'hygiène pour l'association locale

CRESCER

- Actions des Ambassadeurs.rices contre le harcèlement
- Tournoi de foot et vente de roses de l'AEL
- Calendrier des examens blancs
- Concours de chant/talents

5- Calendrier scolaire 2023-2024

Mme Negrel a proposé il y a quelque temps 3 versions de calendriers pour ajouter des jours au calendrier présenté lors du CE du 9 décembre (au moins 3).

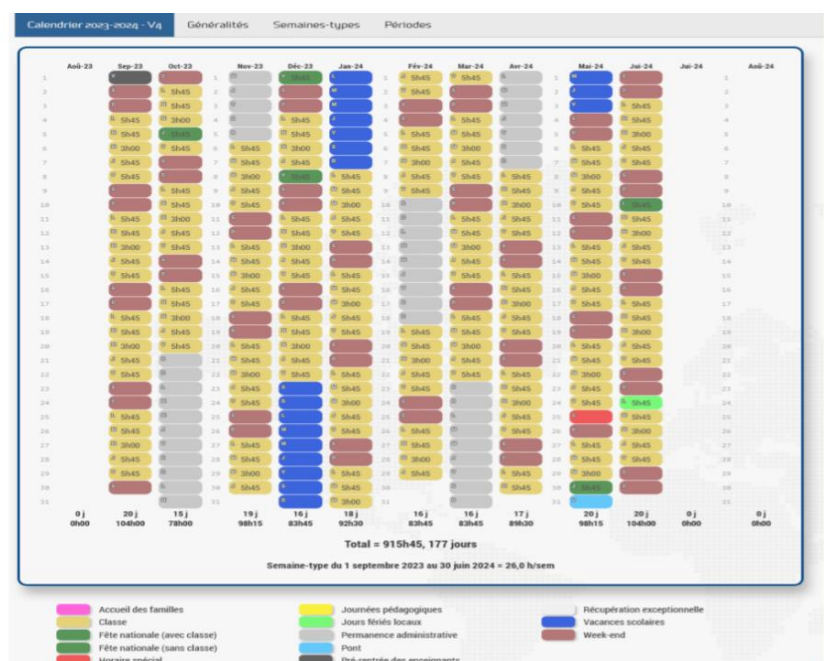
Proposition faite à l'IEN de la proposition avec une pré-rentree le 31 août.

Cette nouvelle version a été soumise à l'IEN de zone, Mme Mina FADLI, avant la réunion de ce jour.

Observations:

-trop grand décalage entre nos périodes de vacances et celles de la zone qui ne permet pas de dégager un temps de formation suffisant. Or, nous avons des formateurs de Lisbonne qui interviennent en Espagne et des formateurs d'Espagne qui interviennent au Portugal.

-Porto propose un calendrier qui tend à se rapprocher du calendrier d'Espagne



M. Bertrand signale qu'à Porto ce n'est pas ce calendrier qui est proposé au CE de Porto.

Mme Duarte : 11 semaines consécutives en fin d'année ce n'est pas possible pour les élèves et les équipes. On ne pourra pas organiser les examens de spécialité (ce serait correction pendant les vacances. Comment remonte-t-on les notes sur Parcoursup?), on ne peut pas être totalement détachés des dates de la France.

Mme Negrel : On peut effectivement s'interroger sur l'organisation des corrections.

M. Bertrand : On abdique totalement la priorité qu'on a toujours donnée aux rythmes scolaires.

M. Callais : Est-ce que c'est bien celui de Porto?

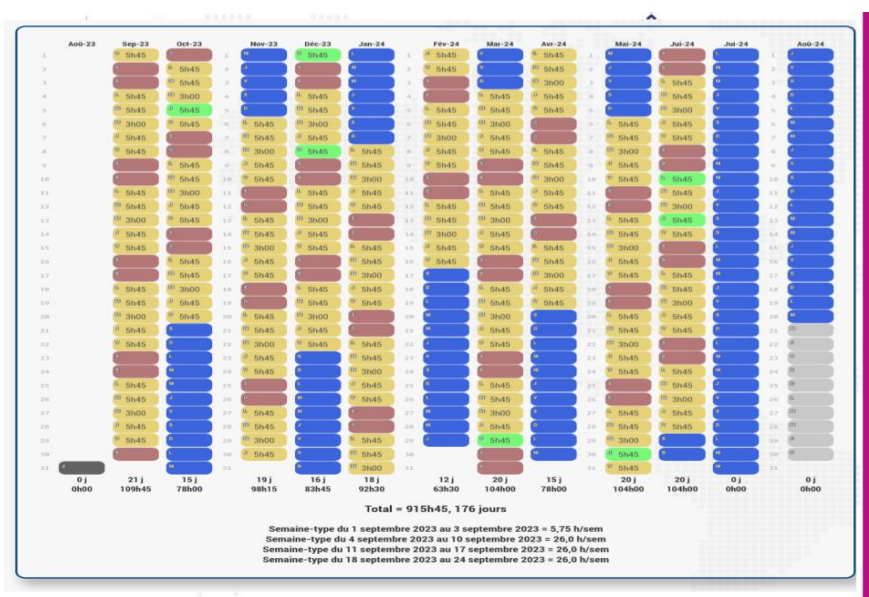
Mme Negrel : Je suis quasiment sûre que c'est bien cette version à Porto.

M. Couffignal : je ne comprends pas pourquoi on s'aligne sur l'Espagne et non sur la France.

Mme Duarte : on essaie toujours de faire des calendriers qui permettent aux familles de partir en France.

M. Couffignal : pour les familles dont les parents sont séparés, des périodes de vacances d'une semaine ne sont pas tenables pour l'organisation des modes de garde.

Mme Richy : nous étions plus favorables à la version avec le 31 août car le rythme de ce calendrier est trop déséquilibré.



Mme Elmerich : S'il s'agit d'avoir suffisamment de jours pour la formation continue, nous avons plus de 6 à 8 semaines, cela ne peut pas être un argument

Mme Negrel : Mme Fadli disait que le plan de formation était très dense en zone ibérique.

M. Depriester : Les mois de formation sont davantage sur les mois d'hiver, il faudrait arriver progressivement à une logique ibérique. C'est vrai que vous aviez un calendrier très bien rythmé. Mais en France ce n'est pas aussi équilibré que le vôtre.

Mme Duarte : Période d'avril : on sollicite les collègues pour les corrections des examens, les formations qui s'ajoutent ne sont pas tenables. Les 10 dernières semaines de l'année, avec l'organisation des examens et les programmes à finir, il ne fait plus envoyer les enseignants en formation.

Mme Negrel : en ne nous alignant pas, nous perdons 6 semaines communes.

Mme Elmerich : Le plus important est-il d'avoir des formations ou de respecter les rythmes?

M. Bertrand : Peut-être faut-il boycotter les formations...

Mme Negrel : Je vous propose de voter les deux calendriers et c'est l'AEFE qui décidera en dernier recours du calendrier retenu. Mme Fadli essaie de trouver le meilleur compromis possible pour tout le monde.

Vote : 17 votants

1ères version (espagnole)

11 contre 6 pour 0 abstention

2ème version

11 pour 0 contre 6 abstentions

6- Calendrier fin d'année scolaire

➤ 2EME TRIMESTRE

Conseils de classe : à partir du 20/03

➤ 3EME TRIMESTRE / 2EME SEMESTRE

1ERE et TALE

Conseils de classe : du 25/05 au 01/06

Fin des cours :

- TALE le 31/05
- 1ERE le 01/06

3EME

Conseils de classe : du 02/06 au 06/06

Fin des cours : 06/06

6EME, 5EME, 4EME et 2NDE

Conseils de classe : semaine du 19/06

Fin des cours : 30/06

➤ AUTRES DATES

- 23/05 – cérémonie de remise des récompenses des élèves engagés
- 28/06 – cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat

7 - Modifications du règlement financier

1- Mise en place d'une avance sur la facturation du 1^{er} Trimestre :

Une facture d'avance sur le montant des droits de scolarité du premier trimestre de l'année suivante est payable au moment de la réinscription (troisième trimestre de l'année en cours). Le montant de cette avance est fixé à 400 € pour le premier enfant et à 200 € pour chacun des enfants suivants. Ce montant sera déduit de la facturation dudit trimestre. Le paiement total de cette avance et l'acquittement intégral des premier et deuxième trimestres de l'année en cours permettent de valider la réinscription de l'élève, sous réserve de la décision de passage ou d'orientation. En l'absence de paiement, la réinscription ne peut être garantie. Seuls les élèves boursiers au moment de la réinscription sont dispensés du paiement de cette avance.

En cas de renoncement à la réinscription, l'avance est remboursable jusqu'au 25 juin. Au-delà de cette date, l'avance est acquise définitivement à l'établissement sans possibilité de remboursement, sauf en cas de décision d'orientation tardive de l'établissement ou cas de force majeure dûment justifiée.

2- Assouplissement des conditions de remise de la restauration scolaire :

En cas de force majeure, d'absence prolongée exceptionnelle et de départ de l'établissement, une remise peut être accordée pour le trimestre non terminé, sur demande écrite et motivée, adressée avant la fin du trimestre à madame la proviseure

M. Bouloy Cornevin : c'est une somme relativement élevée, est-ce qu'on ne peut pas rendre dégressif ce tarif car lorsqu'il y a plusieurs enfants cela fait cher ? Cela pourrait être 400 euros par famille en tout ?

M. Cormier : il est dommage que cette remarque n'ait pu être discutée la semaine dernière lors de l'atelier de travail proposé aux associations de parents sur la rédaction de cet article et auquel la FCPE n'a pas participé.

M. Bertrand : Ça tombe au moment du paiement du 3ème trimestre donc c'est un peu lourd.

Mme Negrel : Nous avons besoin d'avoir cette information pour attribuer des places aux élèves qui attendent.

M. Cormier : on peut imaginer rendre dégressif le tarif selon le nombre d'enfants mais il faut aussi regarder la complexité de la mise en œuvre pour les services.

Mme Richy : cela aurait la même logique que pour les droits de scolarité. On pourrait proposer 400 euros pour le premier enfant et 200 pour les suivants.

M. Cormier : accord pour 400 € au premier enfant et 200 € pour chacun des enfants suivants

M. Cormier modifie le règlement avec la proposition des membres du CE en séance.

Vote des modifications du Règlement financier

Adoptées à l'unanimité

7 - Voyages scolaires 2022-2023

TYPE VOYAGE	Dates	Nbre Elèves	Niveau classe	Coût Participant voté	Actualisation du coût	Etat de la facturation	Observations
OceanBall/Tenerife	du 8 au 11 mai 2023	10	5è et 4ème	600.00 €	autour de 500 €	Non facturé	Devis de transport en cours
Bad in Palma	du 27 au 30 mars	9	3è et 2nde	480.00 €	255 €	Facturation avant fin février	195€ pour le jeune officiel
Jeux Internationaux de la Jeunesse Pau	du 11 au 17 juin	6	2nde	500.00 €		Facturation 3ème Trimestre	En attente de la réponse de demande de subvention de l'IRF à hauteur de 2400 €
Allemagne	10-19 mai à Munich (22-31 mars Lisbonne)	26	Secondes	495.00 €	495.00 €	Fait	Facturation adressée aux familles avec la facture du 2èm T
OLFM Vienne	09 au 19 mars 2023	3	4è, 3è, et 1ère	- €	150.00 €	Pas de facturation	Versement direct par les familles auprès de l'établissement organisateur + demande de subvention à l'IRF pour 50% du prix du transport (975 €)
Voyage 6ème Alcaccer do Sal	22 au 23 mai 2023 24 au 25 mai 2023	156	Tous les 6ème	116.00 €	116.00 €	Facturation en mars	Devis transport et hébergement validés
Parlement européen	avril-mai 23?	15	Term-option droit	245.00 €			Voyage annulé en raison d'un rejet de la demande de subvention auprès du parlement européen.
Voyage MUN DUBLIN	8 au 12 mars	30	1ère section Euro	555.00 €	550.00 €	Fait	Facturation adressée aux familles avec la facture du 2èm T
Gibraltar	Du 17 au 20 avril	36	Term Euro	290.00 €			Voyage annulé en raison d'un nombre insuffisant de participants
Italie	Première semaine d'avril 2023 (du 2 ou 3 au 7 avril)	51	Latinistes du lycée	575.00 €	?		Voyage en cours de redéfinition en Espagne en raison d'une offre réduite pour l'Italie
CM1 2022	oct-22	129	CM1	265.00 €	219.00 €	Fait	Facturation adressée aux familles avec la facture du 2ème T

Pas de vote prévu sur le calendrier des voyages scolaires

M. Cormier : 2 voyages annulés

- Parlement européen - on comptait sur une subvention du parlement européen qui n'a pas été octroyée
- Gibraltar - annulé en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Le voyage à OLFM est pris en charge par l'établissement en dehors d'un frais d'inscription à la charge des familles et payé directement par elle au lycée organisateur de Vienne.

8 - Accès à l'enseignement supérieur portugais

Dans le cadre des équivalences nécessaires à l'accès à l'enseignement supérieur au Portugal, et en raison des nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat (contrôle continu pour la spécialité abandonnée en 1ère et Portugais LVA), tout candidat provenant du système français (en France ou au Portugal) devra présenter un examen local en lieu et place de l'évaluation en contrôle continu prévue pour les disciplines SVT et Physique Chimie en fin de 1ère et Portugais LVA en fin de Tale..

Par exemple, si un élève souhaite entrer en médecine (3 "provas de ingresso" obligatoires), il devra obligatoirement passer l'examen local de la spécialité qu'il abandonne en fin de 1ère (soit SVT ou physique-chimie en fin de 1ère.)

Si un élève souhaite être candidat à une faculté exigeant le portugais comme prova de ingresso (droit, lettres, sport, histoire...), il devra obligatoirement passer l'examen local de portugais en fin de Terminale.

Pour toute autre équivalence, les élèves issus des lycées français peuvent utiliser directement les notes obtenues aux épreuves de spécialité en fin de Tale.

Inscription via le formulaire envoyé le 9/02 jusqu'au 10/03.

Milo Da Silva : Est-ce que ces examens remplaceront les évaluations en langue que nous faisons pendant l'année scolaire ?

Mme Theiller : Non, les élèves passent le baccalauréat français avec le mode d'évaluation prévu dans les textes. Cet examen local n'est organisé que pour les élèves qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur portugais et qui ont besoin d'un examen en portugais LVA.

M. Bouloy Cornevin : Est-ce qu'il y aura une préparation des élèves par les professeurs pour ces examens ?

Mme Theiller : Non, puisque ces examens s'alignent sur le programme français. On pourra voir à l'avenir la pertinence d'organiser des épreuves blanches.

M. Bouloy Cornevin : Il n'y aura que les élèves de PLP qui pourront présenter cet examen?

Mme Theiller : Oui les élèves qui sont en portugais PLP LVA.

Mme Vandenaebel : Est-ce que les élèves auront la possibilité de faire un rattrapage ?

Mme Theiller : Pour les examens de fin de 1ère (SVT et Physique-chimie), les élèves pourront passer à nouveau l'examen en fin de Tale s'ils le souhaitent et prendre la meilleure des deux notes.

M. Bertrand : On complique les choses chaque année.

Mme Negrel : La réforme du bac apporte son lot de complexités et nous essayons de trouver les réponses adaptées..

Mme Theiller : On veut pouvoir garder les élèves dans notre établissement jusqu'au bac et ne pas les pénaliser pour l'accès à l'enseignement supérieur portugais. La possibilité d'organiser ces examens est une vraie chance pour le lycée.

Mme Negrel remercie l'engagement du poste diplomatique sur ce dossier et plus particulièrement Mme L'Ambassadrice qui s'est attachée à le défendre dès son arrivée à Lisbonne en septembre 2022.

Calendrier :

- Lundi 22 mai à 9h (heure portugaise) : SVT ou physique-chimie
- Lundi 22 mai à 14h (heure portugaise) : PORTUGAIS

Les élèves qui ont déjà passé ces épreuves en fin de 1ère, session 2022 pourront se servir de la note obtenue lors de cet examen. Nous éditerons leur relevé de notes en fin d'année.

Les élèves venant de France pourront s'inscrire à cet examen. Il sera organisé dans les consulats.

9 - Questions diverses

1) Politique des langues :

Mme Negrel : nous souhaitons faire évoluer notre carte des langues conformément à la demande de l'AEFE. Le système permet des passages du groupe de PLVE à PLP mais les élèves ne le demandent pas car c'est plutôt défavorables pour eux en termes d'horaire et d'évaluation. Objectifs de cette proposition :

- Garantir 4 langues : le français / la langue du pays hôte / l'anglais / LV2 italien, allemand ou espagnol
- Argument éducatif : mixité des élèves. Nous voulons la même culture portugaise pour tous les élèves.

Milo Da Silva : est-ce que le programme sera simplifié en PLP?

Mme Negrel : On ne se pose pas la question pour les élèves portugais qui sont en difficulté en français. On ne simplifie pas le programme pour les élèves portugais.

M. Bertrand : Nous sommes dans un lycée français. C'est faux, nous n'allons pas élever le niveau.

M. Bouloy Cornevin : Les parents des élèves portugais sont sensibles au niveau de l'enseignement du portugais.

Mme Negrel : Cette question n'est pas tranchée. Elle sera à l'ordre du jour du prochain conseil pédagogique.

M. Goater : Dans l'école publique portugaise, en un an ou deux ans maximum, les élèves étrangers intègrent un cursus totalement portugais.

Milo Da Silva : On pourrait se rapprocher du modèle en anglais avec la spécialité LLCE anglais.

Mme Negrel : Notre idée est de développer le BFI en portugais.

M. Couffignal : La problématique touche aussi le primaire. Aujourd'hui, les enseignants font leur groupe. Il faudra en parler au conseil des maîtres.

2) Banalisation des stratégies d'évitement des élèves face aux évaluations :

Mme Theiller : Il est arrivé que des zéros soient donnés aux élèves. Ce problème ne concerne pas que le lycée français de Lisbonne. Le contrôle continu développe les stratégies d'évitement des élèves. Des élèves manquent les évaluations et sont couverts par les familles. Nous soutenons les enseignants sur cette problématique. Lors des derniers conseils de classe, il a été décidé qu'un élève passerait des épreuves de rattrapage car ses notes n'étaient pas représentatives.

M. Bertrand : Il faudrait laisser la possibilité aux professeurs de choisir s'ils mettent un zéro ou non.

Mme Theiller : Nous rappelons que les professeurs sont libres dans leur pédagogie. Vous pouvez aussi, avant les conseils de classe, nous signaler les élèves dont les notes ne sont pas représentatives afin que nous proposons des épreuves de rattrapage.

Mme Vandenaebel : Il y a une attention particulière à avoir pour les élèves qui ont des épreuves blanches.

Mme Theiller : Il y a des stratégies d'évitement pour les évaluations et la veille des examens blancs (des élèves qui manquent les cours les veilles d'examens). Il y a donc une iniquité de

préparation des épreuves en raison des élèves qui vont ou non en cours les veilles des examens blancs. Nous sommes attentifs à trouver le bon équilibre afin de ne pas surcharger les élèves de travail, afin de bien les préparer aux épreuves finales et afin qu'il y ait une véritable équité dans l'évaluation des élèves.

3) sur le ratio surveillants élèves au primaire :

M. Mahiout : Ce ratio est distinct en fonction des temps de la journée. La surveillance est assurée le matin, le midi et le soir par les surveillants du primaire et lors des récréations par les enseignants.

Sur la pause méridienne où la plupart des élèves sont présents, il y a 20 surveillants à l'élémentaire et 17 en maternelle, soit un surveillant pour 25 élèves contre 1 pour 40 comme maximal autorisé au Portugal.

4) Augmenter l'implication des parents :

Mme Negrel : on essaie de proposer des échanges en visioconférence quand c'est possible. Mais c'est soit tout le monde soit personne pour garantir une bonne qualité des échanges.

5) Téléphone au collègue :

Contradiction entre l'interdiction de l'usage au téléphone et la demande de certains enseignants.

Mme Negrel : Pour ma part, je serai pour l'interdiction totale des téléphones portables. D'autant que nous traitons chaque jour des soucis sur les réseaux sociaux.

Mme Theiller : Mme Marino et moi-même sommes par ailleurs passées hier dans toutes les classes de 5ème pour rappeler le bon usage du portable et des réseaux sociaux.

6) point de situation sur le crédit d'impôt en attente, suite à l'annonce encourageante de Mr Cormier.

M. Cormier : pas de nouveauté depuis le conseil d'établissement de novembre. Les services fiscaux nous ont indiqué traiter notre demande dans un délai de 6 mois. Il est vraisemblable que la situation se régularisera au moment du calcul de l'impôt 2022 en juin 2023. Nous suivons la situation avec attention et vous communiquerons le retour dès que nous aurons une réponse officielle.

7) non remplacement des cours : très régulièrement, les parents nous interpellent concernant les cours qui ne sont pas remplacés.

Mme Negrel : les remplacements sont parfois possibles sur les absences prévues ; on ne peut pas toujours anticiper.

Mme Vandenaebel : La situation de la professeure de philosophie inquiète les parents d'élèves. Y-at-il un plan B si elle ne revient pas après les vacances? Peut-on solliciter un professeur de France pour donner des cours en visioconférence?

Mme Theiller : Oui c'est une option que nous pourrions envisager.

Mme Negrel : Il faudrait que nous puissions constituer un vivier de professeurs remplaçants dans quelques disciplines.

Mme Negrel informe les membres du conseil qu'elle termine sa mission au lycée à la fin de l'année scolaire.

Mme NEGREL lève la séance à 19h30

La secrétaire de séance,

La présidente du conseil,

Elise THEILLER

Isabelle NEGREL